

# La prévention de la radicalisation

# La menace

## ***Complexité de la menace***

- Évolutive
- Singulière et marginale
- Pas de profil type
- Parcours biographiques

## **Les attentats**

**15 aboutis, 19 échoués, 60 déjoués**

---

## **La radicalisation:**

- **Processus**
- **Idéologie extrême**
- **Violence (action, soutien, apologie)**
- **Ruptures**

**(20.000 individus au FSPRT)**

## En quoi le sport est concerné ?

### Lieu de socialisation

364.000 associations sportives  
1,8 million d'éducateurs  
bénévoles, 270.000 déclarés

**Prévention  
secondaire**  
**Tissu associatif**  
=  
**Lieu propice à la  
détection et au  
signalement**

Prévention primaire  
valeurs communes  
partagées,  
transmises  
=  
rempart aux  
idéologies radicales

## Etre vigilant sur quoi?



# Prévenir la radicalisation dans le champ du sport

## UN PHÉNOMÈNE D'UNE GRANDE COMPLEXITÉ

Bien qu'il n'y ait pas de définition légale de la radicalisation, celle du sociologue Farhad Khosrokhavar a été retenue par le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) :

Par **radicalisation**, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une **idéologie extrémiste** à contenu politique, social, ou religieux, qui conteste l'ordre établi.



La radicalisation apparaît comme un phénomène lié à l'exploitation de conflits d'identité, de fragilités renforcées par des ruptures (scolaire, familiale, professionnelle, parcours personnel...). Une **offre radicale** (composée d'un ensemble de discours, de croyances et de visions du monde qui donne une réponse « prête à l'emploi »), proposée à une **personne vulnérable** représente un **risque réel qui ne doit pas être sous-estimé**.

Changements de comportement, pensée extrême, recours à la violence, rupture avec son entourage, discours « victimaire ». Les processus de radicalisation d'un individu, souvent perçus dans les lieux de socialisation, notamment lors de la pratique sportive, peuvent être classés en 3 catégories :

### LES RUPTURES

- Rupture avec l'environnement quotidien, la famille, les amis, le club sportif...
- Modification brutale de ses habitudes.
- Relation qui devient exclusive avec un groupe et sa mission.

### L'ENVIRONNEMENT PERSONNEL

- **Le contexte familial** (absence ou rejet parental, situation familiale difficile, violences intrafamiliales) peut amener l'individu à rechercher un nouveau cadre ou une nouvelle famille.
- **L'environnement social** (situation de fragilité scolaire ou sociale, parfois vécue comme une injustice) peut amener l'individu à chercher une place dans la société.

### LES THÉORIES ET DISCOURS

- **Le discours « victimaire »** : transformer les blessures réelles ou imaginées en sentiment de préjudice.
- **Le discours communautariste** : adhésion progressive aux préceptes de vie édictés par la communauté, placée au-dessus des autres, et qui conduit à la mise à l'écart de tout ce qui est différent de soi.

## IDENTIFIER LES SIGNES DE RADICALISATION

- Changements d'apparence physique ou vestimentaire.
- L'évolution peut être camouflée (incitation à la dissimulation).
- Manifestation d'une pratique religieuse radicale, démonstrative : extension d'interdits alimentaires à l'entourage, retrait ou destruction de photos, obsession pour certains rituels...

- **Les réseaux relationnels** (famille, amis, collègues, pratiquants de la même activité physique ou sportive...) déjà inscrits dans un processus de radicalisation peuvent influencer et inciter une personne à se radicaliser.



**LEVIER DES RECRUTEURS** : Les individus fragiles et influençables, en quête d'idéal, surtout lorsqu'ils sont en situation d'instabilité, de recherche d'une reconnaissance identitaire, affective et de valorisation, peuvent être plus facilement séduits par un cadre, un sentiment de ralliement à une cause, et des théories radicales et propagandistes, souvent puisées sur Internet.

# LA CULTURE COMMUNE DE LA VIGILANCE

L'action préventive a vocation à repérer, le plus tôt possible, les signes de radicalisation. Plus tôt le risque d'exposition à une propagande conduisant à la violence sera repéré, plus tôt l'entourage éducatif et sportif pourra donner l'alerte, et ainsi éviter la rupture radicale et l'exposition à des opérations de recrutement et/ou passage à des actes violents.

La veille commune et attentive, dans toute pratique sportive, est primordiale et ne peut que se renforcer en échangeant entre professionnels (professeurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants).

## PRÉVENIR, INFORMER D'UNE SITUATION DE RADICALISATION POTENTIELLE

Face à une situation ou à des signes qui m'interpellent, je « partage le doute » autour de moi. La règle majeure est de ne pas rester seul et de partager les informations avec mes collègues, mon entourage. Si nous sommes plusieurs à avoir les mêmes doutes, je signale.



### DANS QUEL CAS SIGNALER ?

- Une situation inquiétante qui paraît menacer un proche.
- Si vous avez un doute ou des questions sur une situation.
- Pour obtenir des renseignements sur la conduite à tenir.
- Pour être écouté(e), conseillé(e) dans vos démarches.

### 3 CANAUX DE SIGNALEMENT

- **Le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) :**

0 800 005 696 Service 4 appels gratuits

[Le formulaire en ligne\\*](#)

- **Les services de police ou de gendarmerie** : tous les commissariats de police ou brigades de gendarmerie sont en mesure de vous apporter une réponse.



- en cas d'urgence, le 17



### VOS RÉFÉRENTS

Dans tous les cas, votre référent mérite d'être informé. Il pourra vous apporter des conseils utiles :

- Le « référent prévention de la radicalisation » au sein de la DDCS(PP) ou de la DR(D)JSCS, de votre établissement (CREPS-INSEP) ou écoles.
- Le « référent citoyenneté » au sein de la fédération.

### QUE DEVIENT LE SIGNALEMENT ?

Tous les signalements sont transmis au préfet de département qui réunit un groupe d'évaluation départemental (GED). Les signalements non pertinents ou abusifs ne sont pas retenus. Le GED peut orienter le traitement de la situation vers la Cellule départementale de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles (CPRAF) afin de mettre en place une prise en charge à caractère social (y compris pour l'entourage) ou vers un suivi sécuritaire si nécessaire. L'approche est préventive, globale et équilibrée. **Les signalements sont confidentiels. Signaler une situation ne vous sera jamais reproché.**

\* <https://www.interieur.gouv.fr/Dispositif-de-lutte-contre-les-filieres-djihadistes/Assistance-aux-familles-et-prevention-de-la-radicalisation-violente/Votre-signalement>

Pour en savoir plus : [www.cipdr.gouv.fr](http://www.cipdr.gouv.fr) et @SG\_CIPDR

## Le signalement

- Le Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation (CNAPR)

**0 800 005 696** Service & appel gratuits

*Ou le formulaire internet*

- La brigade de gendarmerie ou le commissariat de police

- En cas d'urgence le 17



**2.**



Des policiers réservistes et un psychologue spécialement formés répondent aux questions, conseillent sur la marche à suivre et évaluent le degré de radicalisation de la personne.

**3.**



Les signalements les plus préoccupants sont réorientés vers les services compétents placés sous l'autorité des préfets, dans chaque département. 500 agents publics ont été spécialement formés.



## Trois membres de l'équipe du numéro vert témoignent

Mis à jour : 11 octobre 2018

[Imprimer](#)

### Pierre, expliquer et rassurer

*« Les familles et les proches qui nous appellent sont dans la détresse, très angoissés. Ils n'ont personne à qui parler, ils n'osent pas. Parfois par peur, parfois par honte, par peur d'être jugés. Ils peuvent se sentir fautifs de*

*ne rien avoir vu venir, de ne pas avoir pu empêcher cette radicalisation.*

*Je les rassure. Nous ne sommes pas là pour les juger. Je les écoute. Après un échange qui dure souvent près d'une heure, ils prennent conscience qu'en appelant, ils protègent leur enfant. Que leur sécurité passe par leur vigilance. Qu'ils sont dans leur rôle de parents. Souvent, c'est notre psychologue qui les aide à trouver les mots et à renouer le dialogue avec leur enfant.*

*Je leur explique clairement les différentes possibilités qui s'offrent à eux. L'important est qu'ils soient acteurs, qu'ils ne subissent pas, car il s'agit de sauver leur enfant, leur sœur, leur frère, leur ami. Ceux qui nous appellent peuvent alors décider de ce qu'ils veulent faire».*

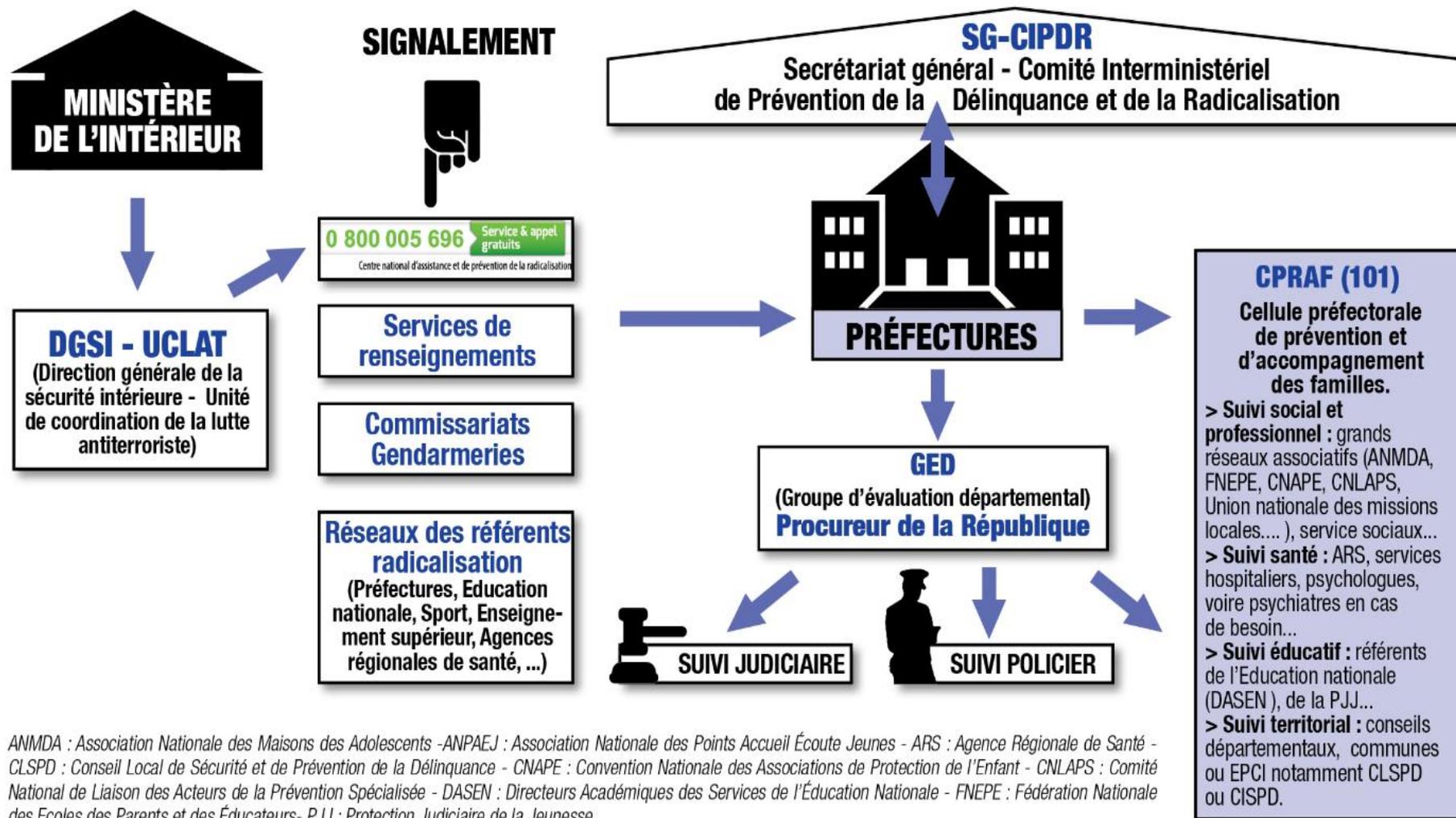
### Anne, éclairer pour décider

*« Bien souvent, cet appel est simplement un premier échange avec la famille, avec des proches, pour parler, pour être écouté, pour être conseillé.*

*Ensuite, se pose la question de donner le nom de la personne radicalisée et sa propre identité. Je leur explique que l'anonymat peut être respecté, que ça dépend de l'aide à apporter. Le plus souvent, c'est la volonté de protéger celui qu'on aime et le besoin d'être accompagné dans cette épreuve qui prend le dessus. Il est important que chacun puisse décider en connaissance de cause».*

### Yann, agir au plus vite

*« Il m'arrive de prendre des appels d'urgence. Les parents et la famille avaient conscience de changements importants dans les comportements de leur proche, mais ils se disaient qu'au moins, maintenant il ne faisait plus de bêtises dans la rue ... Jusqu'au jour où ils ont découvert un projet de mariage avec une inconnue, un départ imminent... C'est l'affolement. Ils nous appellent pour les en empêcher. Mais c'est parfois trop tard.*



ANMDA : Association Nationale des Maisons des Adolescents - ANPAEJ : Association Nationale des Points Accueil Écoute Jeunes - ARS : Agence Régionale de Santé - CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant - CNLAPS : Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée - DASEN : Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale - FNEPE : Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Éducateurs - PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse.

# L'action publique en matière de prévention de la radicalisation

## *60 mesures en 5 axes:*

**« Prévenir  
Pour Protéger »**  
Plan national  
de prévention  
de la radicalisation

- Prémunir les esprits face à la radicalisation
- Compléter le maillage détection / prévention
- Comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation
- Professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques
- Adapter le désengagement

VENREDI 23 FÉVRIER 2018

## Les 4 mesures sports de l'axe « compléter le maillage de détection / prévention »

« **Prévenir  
Pour Protéger** »  
Plan national  
de prévention  
de la radicalisation

- **Mesure 23** la culture commune de la vigilance
- **Mesure 24** Intégrer la prévention dans les formations
- **Mesure 25** développer les contrôles administratifs
- **Mesure 26** les « référents citoyenneté » dans les fédérations + l'officier de liaison

VENDREDI 23 FÉVRIER 2018

## la culture commune de la vigilance

- **S'appuie sur un réseau:**
  - ✓ les référents « prévention de la radicalisation » dans les DR/DD + établissements, les « référents citoyenneté » des fédérations;
  - ✓ les administrations partenaires (préfecture, EN, Min. Sociaux, renseignement, police et gendarmerie, cadres techniques des fédérations, les directeurs des sports, ...);
- Identifier, activer le maximum d'acteurs du champ sportif (au cœur des structures, clubs, associations...) qui constitue « un réseau »

## Sensibiliser et former

- **Participer, mettre en place des actions de sensibilisation et de formation:**
  - ✓ Proposer des séquences auprès des acteurs associatifs, en lien avec les référents identifiés et partenaires;
  - ✓ Inciter à intégrer la thématique dans les programmes des OF;
  - ✓ Se positionner comme facilitateur dans l'organisation de telles actions;
- sensibiliser le maximum d'acteurs du champs sportif et de personnes en formation

## Accompagner, contrôler les structures

- **Contrôler les structures ciblées:**

- ✓ les obligations légales (code du sport) incombant au fonctionnement des structures et à l'exercice des éducateurs;
- ✓ expertise J&S qui représente un intérêt pour les partenaires;

- **Accompagner les structures (dirigeants, éducateurs):**

- ✓ Mise en conformité des manquements constatés;
- ✓ Renforcer le cadre associatif, rempart au développement des idées radicales: expression de la vie démocratique, du «vivre ensemble», objectifs associatifs, pédagogiques, éducatifs, etc.

➤ **Garantir la sécurité physique et morale des pratiquants**

## Les ressources



PRATIQUES SPORTIVES

PRÉVENTION

Accueil du site > Prévention > Ethique sportive

### Ethique sportive



### PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Le CREPS Île-de-France, en partenariat avec la Région Île-de-France, lance la première vidéo pédagogique pour sensibiliser l'ensemble des éducateurs et publics sportifs à la radicalisation dans le sport.  
En intégrant des outils concrets et pratiques, ce document vidéo permet d'explorer tous les sujets liés à la prévention de la radicalisation à travers trois temps : analyser, constater, prévenir (Édition avril 2019).

Accéder à la vidéo : Durée des vidéos (41'72)

Le contexte



Accueil du site > Zoom sur...

## Prévention des violences et des discriminations dans le sport : les 9 outils à votre disposition



ACTEURS DU SPORT\* :

### LES 9 OUTILS\*\* À VOTRE DISPOSITION

POUR MIEUX CONNAÎTRE,  
MIEUX PRÉVENIR,  
MIEUX TRAITER,  
MIEUX PROTÉGER

**Acteurs du sport : comment s'informer, comment sensibiliser, comment former, comment agir en matière de prévention des violences et des discriminations et de promotion d'un sport au service de la citoyenneté ?**

Le ministère des Sports met à votre disposition une fiche récapitulative sur l'ensemble des outils ministériels à jour, afin de mieux vous accompagner sur ces questions

[Acteurs du sport : 9 outils à votre disposition](#)

*Dernière mise à jour le 14 février 2020*



# DIRECTION DES SPORTS

**Philippe SIBILLE**

**Officier de liaison- Direction des sports – DS.B1**

**01.40.45.98.21 – 06.69.45.02.64**

**[philippe.sibille@sports.gouv.fr](mailto:philippe.sibille@sports.gouv.fr)**